



# COMMUNIQUÉ

## La Banque Royale du Canada communique, pour le troisième trimestre de 2012, de l'information financière complémentaire reflétant les modifications apportées à ses secteurs d'activité

**TORONTO, le 16 novembre 2012** - La Banque Royale du Canada (RY aux bourses de Toronto et de New York) a annoncé aujourd'hui que l'information financière complémentaire pour le troisième trimestre de 2012, qui reflète les modifications, annoncées le 11 septembre 2012, apportées à ses secteurs d'activités aux fins de communication de l'information financière, peut maintenant être téléchargée depuis le site [www.rbc.com/investisseurs/ir\\_quarterly.html](http://www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html).

Les renseignements financiers historiques reflétant ces modifications aux secteurs d'activité n'ont aucune incidence sur les renseignements financiers consolidés de la Banque Royale du Canada publiés antérieurement.

La Banque Royale du Canada communiquera ses résultats du quatrième trimestre et de la fin de l'exercice 2012 le 29 novembre 2012. La diffusion des résultats sera suivie d'une conférence téléphonique. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.rbc.com/investisseurs](http://www.rbc.com/investisseurs).

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué peuvent être réputées constituer des déclarations prospectives en vertu de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris des dispositions à l'égard des « mesures refuges » (safe harbor) de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toutes les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant la communication des résultats financiers de nos secteurs d'activité. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer », « prévisions », « objectif », ainsi que les mots et expressions semblables, employés au futur ou au conditionnel, visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques pouvant faire en sorte que nos prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions seront inexactes, que nos hypothèses s'avèrent erronées et que d'autres déclarations prospectives, y compris celles mentionnées ci-dessus, ne se matérialiseront pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations, puisque nos résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs de risques. Ces facteurs, dont bon nombre échappent à notre contrôle et dont les effets sont difficiles à prévoir, comprennent : les risques de crédit, du marché, opérationnels, de liquidité et de financement, et d'autres risques expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre Rapport annuel 2011 et à la rubrique Gestion du risque de notre Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2012 ; la conjoncture commerciale, économique et financière générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de la dette souveraine en Europe ; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires, économiques et d'autres politiques ; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités ; l'incidence des modifications et des nouvelles interprétations apportées aux lignes directrices sur le ratio des fonds propres ajusté pour le risque et sur les liquidités ; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements ; notre capacité de recruter et de garder nos employés ; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties ; notre capacité de réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi que de mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et de les intégrer avec succès ; et le développement et l'intégration de nos réseaux de distribution. Nous avisons les lecteurs que la liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir un effet négatif sur nos résultats. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs sont fournis dans notre Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2012 et dans notre Rapport annuel 2011.

À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit qui est faite dans le présent communiqué.

### RBC

La Banque Royale du Canada (RY aux bourses de Toronto et de New York) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Elle est la plus grande banque du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des plus importantes sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise, des services de banque d'investissement ainsi que des services aux investisseurs. Elle compte environ 80 000 employés à temps plein et à temps partiel qui servent au-delà de 15 millions de clients, particuliers, entreprises, administrations publiques et clients institutionnels, par l'intermédiaire de bureaux au Canada, aux États-Unis et dans 51 autres pays. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site [www.rbc.com](http://www.rbc.com).

Les marques de commerce utilisées dans le présent communiqué incluent l'emblème du LION ET DU GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, qui sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou ses filiales, sous licence.

Robert Colangelo, directeur général associé, Relations avec les investisseurs, 416 955-2049, [robert.colangelo@rbc.com](mailto:robert.colangelo@rbc.com)

**Personne-ressource, Relations avec les médias :**

Tanis (Robinson) Feasby, directrice générale, Communications financières, 416 955-5172, [tanis.feasby@rbc.com](mailto:tanis.feasby@rbc.com)